



Service Départemental D'Incendie
et de Secours
Parc de la Providence
ZAC de Dothémare
97139 ABYMES
☎ : 0590 48 99 71 / 📠 : 0590 48 36 19

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE**

DELIBERATION N°2018/2910-03

Objet : Créations de postes au SDIS 971

L'an deux mil dix-huit et le lundi 29 octobre à 09 heures 00, le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude MAGLOIRE, 3^{ème} vice-président du conseil d'administration, en l'absence du Président Fabert MICHELY, suite à la convocation en date du 18 octobre 2018.

Présents	Conseil d'Administration du SDIS Séance du 29 octobre 2018.		
Membres du CASDIS			
	Nom	Prénom	Fonction
	GUSTIN	Philippe	Préfet
	BOREL-LINCERTIN	Josette	Présidente du Conseil Départemental
	GROSSE	Loïc	Directeur de cabinet du préfet
Représentants du Conseil Départemental			
Titulaires		Fonction	
x	ABAILLE	Aurélien	
	ANSELME	Jacques	2 ^{ème} vice-président
	BAJAZET	Clodomir	1 ^{er} vice-président
	BENIN	Justine	
	DAN	Juliana	
	ERDAN	Nicole	
	GALANTINE	Louis	
	LERUS	Chantal	
	MICHELY	Fabert	Président du CASDIS
x	SIGISCARD	Marcel	
Suppléants		Fonction	
x	BAJAZET	Claudine	
	BERNARD	Marlène	
	DARTRON	Jean	
	DULAC	Daniel	
	ETZOL	Maryse	
	MORNAL	Blaise	
x	RAUZDUEL	Rosan	
x	ROBERT-LAMPONI	Baptistia	
	RODES	Brigitte	
	SAINT-SAUVEUR	Marie-Chantal	



Service Départemental D'Incendie
et de Secours
Parc de la Providence
ZAC de Dothémare
97139 ABYMES
☎ : 0590 48 99 71 / 📠 : 0590 48 36 19

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE**

DELIBERATION N°2018/2910-03

Objet : Transformations et créations de postes au SDIS 971

L'an deux mil dix-huit et le lundi 29 octobre à 09 heures 00, le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude MAGLOIRE, 3^{ème} vice-président du conseil d'administration, en l'absence du Président Fabert MICHELY, suite à la convocation en date du 18 octobre 2018.

Présents	Conseil d'Administration du SDIS Séance du 29 octobre 2018.		
Membres du CASDIS			
	Nom	Prénom	Fonction
	QUSTIN	Philippe	Préfet
	BOREL-LINCERTIN	Josette	Présidente du Conseil Départemental
	GROSSE	Loïc	Directeur de cabinet du préfet
Représentants du Conseil Départemental			
Titulaires		Fonction	
x	ABAILLE	Aurélien	
	ANSELME	Jacques	2 ^{ème} vice-président
	BAJAZET	Clodomir	1 ^{er} vice-président
	BENIN	Justine	
	DAN	Juliana	
	ERDAN	Nicole	
	GALANTINE	Louis	
	LERUS	Chantal	
	MICHELY	Fabert	Président du CASDIS
x	SIGISCARD	Marcel	
		Fonction	
Suppléants			
x	BAJAZET	Claudine	
	BERNARD	Marlène	
	DARTRON	Jean	
	DULAC	Daniel	
	ETZOL	Maryse	
	MORNAL	Blaise	
x	RAUZDUEL	Rosan	
x	ROBERT-LAMPONI	Baptistia	
	RODES	Brigitte	
	SAINT-SAUVEUR	Marie-Chantal	

Présents	Représentants des communes		
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
x	LOUIS-CARABIN	Gabrielle	
	MARC-MATHIASIN	Jeanny	
x	MAGLOIRE	Claude	3 ^{ème} vice-président
	DESSOUT	Justin	
	DELUMEAU	Claudiel	
Suppléants			
x	VAIRAC	Charles	
	LEOGANE	Jacky	
	HIRA	René	
	MANCHE	Molière	
Titulaires		Membres avec voix consultatives	
x	CREUSOT	Philippe	Payeur Départemental
x	BISSAINTHE	Gilles	Président UDSPG
x	JERPAN	Tony	Médecin chef du SDIS
x	MACCOW	Frantz	Représentants des SPP officiers
	BALLET	Charles	Représentant FO
x	ABDOUL	Achille	Représentant des SPV Officiers
x	BOULON	Luc	Représentant des SPV Non Officiers
Suppléants			
x	LEVIF	Jean-Paul	DDA
x	ZOU	Jocelyn	Représentant FO
	BAJAZET	Siegfried	Représentant des SPV Officiers
	QUERIN	Yveline	Représentant des SPV Non Officiers
	SINIVASSIN	Darius	Représentant des SPP officiers
Y assistaient			
x	TIROLIEN	Alain	Chef d'ETAT-MAJOR
x	RILCY	Mario	Adjoint au GAF
x	CHARBONNE	Dominique	Assistante de Direction
x	MARC	Corinne	Chef du GAF

Secrétaire de séance : Monsieur Aurélien ABAILLE.

Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1612-12,

Vu la loi n°82-213 du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions – modifiée,

Compte tenu des besoins du service présentés par le Directeur par intérim,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Autorise la création des postes ci-dessous :

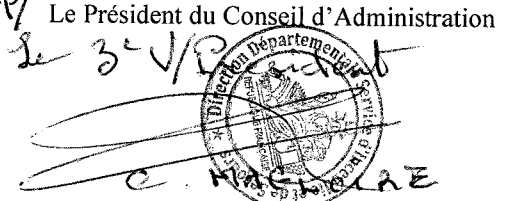
Postes créés
Responsable risques animaliers (catégorie A)
Mécanicien (catégorie C)
Mécanicien (catégorie C)
Secrétaire SSSM (catégorie C)

Article 2 : Les crédits nécessaires sont imputés au chapitre 012.

Article 3 : M. le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistré et publié au recueil des actes administratifs.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Basse-Terre, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	08
Votants	08
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	08
Voix contre	00
Abstention	00

P/ Le Président du Conseil d'Administration
Le 3^e V/P


Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :